

Florian Philippot sur l'Europe : pire que le mensonge, l'ignorance.

Dans son [communiqué de presse](#) en date du mardi 10 novembre intitulé *La bureaucratie européenne dilapide l'argent des Français : mettons fin aux gaspillages de l'Union européenne*, mon "collègue" **Florian Philippot**, confortées dans ses approximations par un journaliste de la [Tribune](#), manipule et déforme grossièrement les conclusions du [rapport](#) de la Cour des comptes européenne relatif à l'exercice budgétaire **2014**. **En effet**, chaque année, la Cour contrôle les recettes et les dépenses inscrites au budget de l'Union européenne et formule une opinion sur la fiabilité et la conformité de l'exécution du budget.

Pour rappel, **l'UE est un nain budgétaire** : ses dépenses se sont élevées à 142,5 milliards d'euros en 2014, soit environ **285 euros par citoyen**. Elles représentent environ 1 % du revenu national brut de l'Union, ce qui équivaut à **environ 2 % du total des dépenses publiques de ses États membres**.

Florian Philippot attribue les **6,3 milliards d'euros de dépenses entachées d'erreur** (soit 4,4 % des 142,5 milliards d'euros des dépenses totales du budget) relevés par la Cour à la responsabilité unique de l'Union européenne ou, pour reprendre ses termes, "la technocratie bureaucratique et opaque". Or comme toujours avec les diables de populistes qui ne vont jamais dans les détails, une simple lecture approfondie du rapport révèle que :

1) L'UE n'est pas responsable.

Sur les 6,3 milliards d'euros "mal dépensés" évoqués plus haut, seuls 44 millions sont de la responsabilité pleine et entière des institutions européennes de Bruxelles (la Commission, le Parlement...). Ces quelques millions équivalent à 0,5% des 8,8 milliards engagés pour les institutions et organes de l'UE.

2) Le niveau national et régional en cause.

Quelque 76 % du budget des 142,5 milliards sont dépensés dans le cadre de ce que l'on appelle la «gestion partagée», où ce sont **les États membres qui distribuent les fonds et gèrent les dépenses** conformément (**ou pas en l'espèce**) à la législation de l'Union (dans le domaine de la cohésion économique, sociale et territoriale et des ressources naturelles). Ces domaines où les erreurs représentent plus de 5,2 milliards d'euros correspondent donc à des dépenses gérées en très grande partie par les États membres ou les régions de l'UE. À qui la faute ?

3) Erreur n'est pas synonyme de gaspillage :

La Cour prend soin de préciser en outre dans un paragraphe intitulé [Erreurs, gaspillage et fraude](#) que:

Notre estimation du niveau d'erreur ne constitue pas un indicateur de fraude, d'inefficacité ou de gaspillage. Il s'agit d'une estimation des paiements qui n'auraient pas dû être effectués parce que les montants versés n'ont pas été utilisés conformément à la réglementation et à la législation en vigueur. Les erreurs concernent généralement des paiements effectués pour des dépenses inéligibles ou pour des achats réalisés sans que les règles des marchés publics aient été respectées.

Elle ajoute que :

*Pour les quelques 1 200 opérations dont nous avons évalué la légalité et la régularité dans le cadre de l'audit concernant 2014, nous avons constaté **22 cas de fraude présumée** (contre 14 en 2013) que nous avons communiqués à l'OLAF.*

Concernant les 9 milliards, [plutôt 7 d'ailleurs](#), de contribution nette de la France à l'UE qualifiés de "perte sèche" par le vice-président du FN, ils sont à mettre en relief avec les innombrables bénéfices pour nos entreprises que représentent le libre accès à un marché de 500 millions de consommateurs. Qui plus est, que pèsent ces 8 milliards face aux 46 milliards du service de notre dette (les intérêts annuels) qui seraient beaucoup élevés sans la garantie offerte par l'euro.

Je passe outre les futurs investissements de l'UE en France. Je pense entre autres aux 2 milliards et demi de subvention pour le Canal Seine Nord EUROPE. Une subvention européenne pour laquelle le FN s'est abstenue au Parlement européen (voir [ici](#)).

L'accusation de "technostructure antidémocratique et inefficace" qui "pille" les Français ne résiste donc pas une seconde à l'épreuve des faits. Cependant, Monsieur Philippot, qui devrait garder en mémoire que la patrie n'est reconnaissante qu'aux grands hommes, a raison sur un point : le gaspillage que fait l'Union européenne en lui versant ses indemnités pour ne rien faire.

Dominique Riquet